

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Saint-Imier, la population a augmenté de 83 habitants en 2012

Au cours de l'année écoulée, la population de Saint-Imier a augmenté de 83 personnes pour atteindre 4934 habitants au 1er janvier 2013 contre 4851 habitants un an plus tôt. Une nouvelle fois, le nombre des naissances 44 (35 en 2011) a été inférieur à celui des décès 64 (67 en 2011). La hausse de la population est ainsi due à un nombre de nouvelles arrivées supérieur de 103 unités à celui des départs.

Il est à préciser que le nombre d'habitants le plus bas enregistré à Saint-Imier remonte au 1^{er} janvier 1999, avec 4627 habitants. La population tend à augmenter, depuis 2008, année où la barre des 4800 habitants a été définitivement franchie, après une brève incursion au-dessus de ce chiffre en 2004. Dans l'hypothèse d'une progression de la population identique à celles de 2011 (35) et 2012 (83), Saint-Imier, pourrait franchir le seuil symbolique des 5000 habitants, un chiffre que la cité n'a plus connu depuis 1986.

Parmi les 4934 habitants, 124 résident aux Pontins (inchangé par rapport à 2011), 157 à Mont-Soleil (158 en 2011) et 44 au Cerneux-Veusil (47 en 2011).

Au point de vue de l'état civil, les mariés représentent 1973 habitants (39.99%), les célibataires 2017 (42.70%), les veufs 392 (7.95%), les divorcés 454 (9.20%) et les partenariats enregistrés 8 (0.16%).

La gent féminine reste majoritaire avec 2539 habitantes (51.46%) contre 2395 hommes (48,54%).

La population étrangère représente 26.75% de la population, répartie en 63 nationalités. Depuis 2007, le Portugal est la nation la plus représentée (396 ressortissants) suivie de l'Italie (232) et de la France (191). Durant l'année écoulée, la colonie portugaise s'est accrue de 49 ressortissants tandis que l'italienne a perdu 12 ressortissants et la française reste stable avec une augmentation de 8 personnes.

REPARTITION DE LA POPULATION ETRANGERE AU 01.01.2013

Les étrangers se répartissent en 63 nations :

Portugal	396	Tchad	4
Italie	232	Chili	3
France	191	Liban	3
Espagne	77	République tchèque	3
Kosovo	52	Rwanda	3
Serbie	36	Cambodge	2
Turquie	29	Japon	2
Erythrée	23	Pérou	2
Roumanie	22	Philippines	2
Congo (Kinshasa)	21	République dominicaine	2
Angola	19	Syrie	2
Cameroun	19	Thaïlande	2
Tunisie	17	Albanie	1
Allemagne	12	Argentine	1
Somalie	11	Brésil	1
Côte d'Ivoire	10	Burkina Faso	1
Bosnie et Herzégovine	8	Canada	1
Congo (Brazzaville)	8	Croatie	1
Macédoine	8	Etats-Unis	1
Maroc	8	Grèce	1
Afghanistan	7	Inconnu	1
Irak	7	Inde	1
Colombie	6	Madagascar	1
Guinée	6	Malaisie	1
Maurice	6	Mali	1
Royaume-Uni	6	Pays-Bas	1
Algérie	5	Russie	1
Cap-Vert	5	Togo	1
Pologne	5	Ukraine	1
Sénégal	5		
Autriche	4	Permis C	860
Belgique	4	Permis B	346
Luxembourg	4	Permis L	65
Slovaquie	4	Permis F	34
		Permis N	15
		Total	1320

Pas d'économie de déneigement aux Pontins !

Le Conseil municipal a appris par voie de presse la décision prise de réduire l'entretien hivernal sur certains tronçons de routes cantonales, et en particulier la liaison des Pontins. Le Conseil municipal s'est adressé à la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie afin que cette décision soit abandonnée.

Le Conseil municipal a déploré que cette mesure unilatérale a été prise sans aucune consultation ni information préalable.

Il a exposé l'importance de la liaison des Pontins. Cet axe assure l'accès du Vallon de Saint-Imier à la Suisse romande, en offrant une liaison directe avec Neuchâtel. L'essor très conséquent de l'horlogerie (l'entreprise la plus importante de tout le Jura bernois – Longines- se trouve à Saint-Imier) dans le Vallon de Saint-Imier exige des liaisons performantes au sein de l'Arc jurassien.

De surcroît, le centre nordique des Bugnenets-Savagnières, plus grand domaine skiable de l'Arc jurassien n'est accessible, depuis le Vallon de Saint-Imier, que par cette liaison routière. Ce domaine skiable est très fréquenté, et il n'est pas admissible que cet atout touristique hivernal, le plus important de tout le Jura bernois, soit prétérité par un accès limité.

Le Conseil municipal a également rappelé que la liaison des Pontins est indispensable aux habitants et résidents des Pontins/Savagnières. Cet axe n'a rien de secondaire, et les mesures de limitation de l'entretien hivernal doivent être rapportées.

Enfin, il a aussi signalé que l'ouverture du col de Chasseral après la disparition de la neige, n'était pas judicieuse, mais qu'elle devait intervenir à l'Ascension, conformément à l'usage.

Réception pour les nouveaux habitants :

Afin d'accueillir les nouveaux habitants, le Conseil municipal a décidé d'organiser une manifestation conviviale, qui aura lieu chaque année, en janvier. Les 249 personnes s'étant établies à Saint-Imier en 2012 y ont été invitées. Après une visite au choix du Musée Longines ou du Musée de Saint-Imier, celles-ci pourront faire connaissance et partager un moment convivial. Cette rencontre se tiendra le 31 janvier 2013.

Saint-Imier, le 10 janvier 2013